

02/06/2012 (000020-000029)ON

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE **UNIÃO AFRICANA**

AFRICAN COURT ON HUMAN AND PEOPLES' RIGHTS COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

AFFAIRE

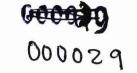
ASSOCIATION JURISTES D'AFRIQUE POUR LA BONNE **GOUVERNANCE**

C.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

REQUÊTE n°006/2011

CORRIGENDUM RELATIF À LA « COMPOSITION DE LA COUR »



CORRIGENDUM SUR LA «COMPOSITION DE LA COUR»

Dans la Décision rendue par la Cour le 16 juin 2011, en l'affaire Association juristes d'Afrique pour la bonne gouvernance c. République de Cote d'Ivoire, le nom du Juge Fatsah Ouguergouz a été inséré par erreur dans la composition de la Cour alors que le Juge n'avait pas pris part aux délibérations.

Ladite décision est corrigée en conséquence.

5 juin, 2012.

Dr Robert Eno

Greffier

